

**Zeitschrift:** Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD  
**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation  
**Band:** 55 (1979)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Vers une guerre de l'information?  
**Autor:** Jacquesson, Alain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-771504>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Vers une guerre de l'information?

Par Alain Jacquesson, Ecole de bibliothécaires, Genève

*Au 19e siècle, le slogan «Connaître, c'est pouvoir» marqua la fin de l'hégémonie sans limite des forces de production purement matérielles. Aujourd'hui, la connaissance voire la culture apparaissent moins facilement au premier rang, on parle davantage d'information. Matière première de notre civilisation technique, l'information est devenue un problème politique. En introduisant Euronet, l'Europe veut concurrencer les fournisseurs d'information américains, d'où une situation de conflit.*

*Das Schlagwort «Wissen ist Macht» signalisierte im 19. Jahrhundert das Ende der unumschränkten Vorherrschaft der rein materiellen Produktionskräfte. Heute steht weniger das Wissen oder gar Bildung im Vordergrund, man spricht von der «informierten Gesellschaft». Die Information, als Rohstoff des technischen Zeitalters, ist zu einem Politikum geworden. Mit der Einführung von Euronet will Europa amerikanische Datenbanken konkurrieren – eine Konfliktsituation entsteht.*

Quelques articles récents, notamment celui de E. Brenner, laisseraient penser qu'une guerre de l'information (1) succéderait à notre crise actuelle de l'énergie. Cette situation de conflit latent est avant tout due au formidable changement dans l'économie de l'information qu'ont apporté les nouvelles techniques de stockage de l'information qui ont abouti à la création des bases de données, notamment bibliographiques, et de leurs accès désormais quasi-méthodologique universel. Cet aspect d'une modification profonde dans notre mode d'accès au repérage de l'information, les techniques bibliographiques, a fait l'objet d'un volet d'un rapport remarquable, mais fort controversé: «L'informatisation de la société» (2), désormais connu sous le nom de «Rapport Nora/Minc». La télématique, mariage de l'informatique et des techniques de communication, a donc pris pied dans nos bibliothèques et nos centres de documentation: qui ignore aujourd'hui des termes comme réseau, serveur, etc. et leur label de fabrique Tymnet, Lockheed, etc. Ce que, par contre, beaucoup ignorent est la nouvelle lutte commerciale que se livrent ceux qu'on appelle désormais «serveurs», en d'autres termes les fournisseurs d'information. A nouveau, comme dans tant d'autres domaines économiques, on assiste à une lutte internationale.

L'extraordinaire mobilité de l'information sera certainement un des points forts de la prochaine décennie. Tant que l'information devait être imprimée pour être transmise, son économie restait comparable à tout autre produit commercial matériel: son support même, le livre, lui imposait les classiques contraintes commerciales: stockage, distribution, vente, etc. Mais désormais,

les cartes ont été complètement redistribuées et l'on ne sait pas encore où se trouvent les atouts. En effet, grâce à ces nouvelles techniques, l'information bouge, elle se vend, se revend; les outils de base des bibliothécaires et documentalistes, les traditionnelles bibliographies, s'achètent sur un marché désormais agité; les supports magnétiques, qui ont remplacé le papier, permettent son transfert immédiat vers des marchés commerciaux plus concurrentiels. Il existe désormais une industrie de l'information. Les transferts internationaux d'information (Transborder Data Flow) font déjà l'objet de plusieurs projets législatifs; d'une part ces lois ont un but fort honorable de protection des données personnelles, mais d'autre part elles pourraient devenir un outil important de protectionnisme sur le marché des données commerciales, notamment bibliographiques.

En plus nous devons noter une nouvelle caractéristique de l'information: elle est désormais «potentielle»; c'est-à-dire qu'on ne la possède pas physiquement, à l'instar du livre, mais au contraire virtuellement; théoriquement on peut y avoir accès à tout moment, de n'importe où, et cela naturellement par l'intermédiaire des réseaux de télécommunications. Là surgissent déjà les nouvelles stratégies de notre guerre: non seulement il faut détenir l'information, mais encore contrôler ses voies d'accès, à savoir les réseaux informatiques. On peut maintenant, outre les stratégies, commencer à poser les adversaires: les Etats-Unis possèdent des réseaux informatiques expérimentaux depuis plus de dix ans (ARPA) et ils ont commercialisé, voire banalisé ces voies de communications depuis environ 6 ou 7 ans (Telenet, Tymnet, etc.), alors que les Européens n'arrivent que péniblement à faire démarrer Euronet depuis quelques mois, après avoir accumulé retard sur retard, pour des causes, notons-le, rarement techniques. Sans réseau, sans circuit, plus d'information vu sa potentialité: d'où l'acharnement des Européens à la création d'Euronet.

Si l'on voit donc se dessiner les protagonistes de notre conflit, notons dès maintenant les alliances, particulièrement entre les serveurs du continent nord-américain. Rappelons que par serveur, on entend, dans la terminologie Euronet, un organisme offrant des services aux utilisateurs du réseau; il s'agit le plus souvent d'un centre de calcul offrant des logiciels et des données, ces dernières étant dans notre cas bibliographiques. Les serveurs américains les plus connus dans le domaine des bases de données documentaires sont naturellement «Lockheed Information System» et «SDC/System Development Co»; ils offrent, pour le premier plus de 60 bases de données bibliographiques, et pour le second plus de 30. Ces serveurs, parmi une demi-douzaine travaillant dans le domaine documentaire, présentent à leurs clients souvent les mêmes bases de données: comparons cela à deux librairies vendant les mêmes ouvrages. Cette comparaison devient intéressante au niveau économique lorsque l'on examine les prix d'accès à ces fichiers bibliographiques sur ordinateur: ils sont exactement semblables sur SDC et Lockheed (c. f. Chemical Ab-

stracts, par exemple). On se trouve en situation de cartel et l'on peut s'interroger sur le véritable désir de concurrence entre ces deux organismes. L'apparition récente d'un troisième «broker» d'informations bibliographiques, la société BRS (Bibliographic Retrieval Services) va peut-être quelque peu assailler le marché, bien que l'apparition de trop nombreux serveurs puisse avoir un effet négatif sur l'évolution des prix. De toute façon, la puissance économique et l'avance de ces multinationales de l'information est telle qu'elle effraie les Européens.

Actuellement Euronet-Diane n'est pas encore capable d'offrir un service bibliographique informatisé; cela ne saurait tarder cependant. On peut émettre des hypothèses sur une telle situation: retards techniques, freins administratifs ou manque de données? Cette situation ne va pas sans inquiéter les autorités et cela au plus haut niveau. Le gouvernement français vient récemment d'examiner le problème en Conseil des ministres (3). Une centrale documentaire, évaluée entre 20 et 30 millions de francs français, équipée d'un ordinateur Iris 80 biprocesseur, devrait voir le jour sous peu à Sophia Antipolis à La Valbonne dans la région de Nice. Ce serveur devrait mettre à disposition des utilisateurs d'Euronet plusieurs bases de données documentaires sous le système Pascaline. On trouverait notamment le «Bulletin signalétique», la bibliographie courante du CNRS. De leur côté les Allemands ébauchent autour de la GID (Gesellschaft für Information und Dokumentation) un réseau cohérent d'informations avec un budget annuel de près de 8,5 millions de dollars. Le Royaume-Uni développe son système Blaise actuellement opérationnel avec une douzaine de bases de données, dont le fichier UK-Marc (catalogue des acquisitions de la British Library). Si l'on ne fait référence à l'European Space Agency (ESRIN, à Frascati-Italie) qu'en dernier sur cette liste sommaire, c'est que d'une part le logiciel d'interrogation est américain (RECON), et que d'autre part 11 bases de données bibliographiques sur les 14 offertes sont de provenance américaine.

On voit donc actuellement la situation suivante: le marché européen est largement utilisé par les grandes sociétés américaines: SDC et Lockheed ont actuellement 25% de leurs clients en Europe qui effectuent 60 mille recherches interactives par an. Les concepteurs d'Euronet misent sur un chiffre pour 1983 de 1 million d'interrogations on-line par an en Europe. Le retard que les Européens se proposent de rattraper est donc énorme (7).

Il faut maintenant noter les différences de statut juridique des différents adversaires en présence. Les sociétés de services bibliographiques des USA sont toutes privées, alors que la majorité des sociétés de notre continent sont de statut public, national (BL, CNRS, etc.) ou international (Esrin). Tous ces organismes sont largement subventionnés. Comme nous le signalons plus haut, on ne peut pas ignorer non plus le statut des organismes de télécommunications (4): les réseaux informatiques américains sont privés (Tymnet, Telenet), alors qu'Euronet est «propriété» du Marché Commun, la Commu-

nauté Economique Européenne. L'enjeu des télécommunications est capital: les tarifs annoncés par Euronet sont d'environ 70% meilleur marché que ceux de Telenet ou Tymnet pour leur accès en Europe et cela au grand dépit des Américains à qui l'accès d'Euronet vient d'être interdit. En effet tout récemment, on vient d'en refuser l'accès à SDC qui voulait créer un site en Europe. D'autre part, il faut noter que les tarifs d'utilisation des réseaux informatiques existants (5, 6) sont tenus artificiellement hauts pas les différents organismes des Postes et Télécommunications européennes, les PTT suisses battant dans ce domaine tous les records puisque l'accès à Telenet par exemple est, de notre pays, le plus cher du monde (9). De telles différences sont donc artificiellement et implicitement maintenues, afin de drainer les utilisateurs sur Euronet; d'où la réaction des serveurs d'outre-Atlantique, qui, de plus, constatent que sur les 100 bases de données bibliographiques qui seront offertes sur Euronet, plus de 20, et les plus importantes, proviennent de leur pays, certaines étant parfois largement subventionnées par le gouvernement de Washington! De plus les utilisateurs américains craignent une augmentation de leurs propres tarifs due à la désaffection des utilisateurs de notre continent.

Le rôle de l'information scientifique et technique dans notre économie n'est plus contesté par personne; preuve en est, dans tous les pays les nombreuses commissions, sous-commissions qui s'en préoccupent. C'est d'elles en partie que dépend l'avenir du «Nouvel ordre mondial de l'information» (New Information Order) (8). Les Etats-Unis regroupent leurs forces, notamment à l'occasion de l'importante conférence qui aura lieu en octobre 1979 à Washington au niveau présidentiel (White House Conference on Library and Information Services). Il s'agira d'un moment essentiel de ce conflit latent. Quelle en sera l'issue? Bien malin est celui qui peut actuellement le dire, en définissant les habitudes futures des utilisateurs, car en définitive c'est eux qui décideront du sort de cette guerre de l'information.

#### *Références*

- (1) Everett H. Brenner: Euronet and its Effects on the US Information Market. In: *Journal of the American Society for Information Science*; 30 (January 1979), pp 5—8.
- (2) Simon Nora et Alain Minc: L'informatisation de la Société. Rapport à M. le Président de la République. — Paris: La Documentation française, 1978; (PO; 92).
- (3) Au conseil des ministres: (...) L'information scientifique et technique. In: *Le Monde*, 4 octobre 1978.
- (4) Yves Stourdée: Les Etats-Unis et la guerre des communications. In: *Le Monde*, 13 au 15 décembre 1978.
- (5) Wolfgang Ettel: Der «Informationskrieg» und seine Hintergründe. In: *Nachrichten für Dokumentation*, 30 (1979) 2, pp 63—68.

- (6) Droht ein «Informationskrieg» zwischen USA und EG? In: Nachrichten für Dokumentation, 30 (1979) 1, pp 30.
- (7) Jean-Michel Treille: Toute l'information est aux Etats-Unis. In: Zéro-Un Informatique Hebdo, 22 janvier 1979, no 524.
- (8) Andrew A. Aines: Infoscope: the World Information Order. In: Bulletin of the American Society for Information Science; 5 (1979) 4, pp 5.
- (9) On-line Review, Learned Information, 1 (1977) 1.

## Documentalistes, une profession - une fonction

Par *Liliane Jordi*, Membre du Groupe Romand ASD

*L'image du documentaliste et les questions en relation avec sa formation, sa reconnaissance et enfin son statut professionnel soulèvent des problèmes très variés qui attendent encore une solution. La diversité des points de vue, l'absence ou la divergence des définitions et de nombreux autres aspects professionnels obscurcissent son image. Les arbres cacherait-ils la forêt? C'est pourquoi chaque contribution à ce thème est utile et aide à éclaircir peu à peu la situation. La discussion est largement ouverte et il vous appartient aussi d'y participer.*

*Das Berufsbild des Dokumentalisten und damit im Zusammenhang Fragen der Ausbildung, der Anerkennung und schließlich der hierarchischen Einstufung sind vielfältige Probleme, die einer Lösung harren. Unterschiedliche Ansichten, divergierende oder fehlende Definitionen und mannigfaltige berufliche Aspekte verzerrten das Bild. Sieht man vor lauter Bäumen den Wald nicht? Daher ist jeder Beitrag zum Thema von Nutzen und hilft mit, die Situation Schritt für Schritt zu klären. Die Diskussion ist weiterhin offen, was können Sie dazu beisteuern?*

### *Traiter le document et/ou l'information?*

Il semble que les documentalistes suisses sont actuellement, plus que jamais, à la recherche de leur identité. Au sein de l'ASD même, les avis divergent; certains demandent une reconnaissance fédérale de la profession par l'OFIAMT, d'autres estiment cette reconnaissance inutile et exigent une formation post-universitaire. L'Etat de Genève essaie depuis des années d'enfermer cette fonction dans un profil qui lui permette de la faire entrer dans une des cases de la fonction publique, mais en vain. Des entreprises, enfin, recherchent par voie d'annonces des documentalistes desquels elles attendent